

ont été malheureusement ignorés de tous les archéologues qui se sont occupés de la découverte de 1766 (1). Renseignés seulement par les lettres d'Adamoli et des traditions inexactes, manquant de documents officiels, ils ont été induits en erreur, tandis qu'ils auraient peut-être réussi dans leurs recherches, à l'aide de données plus exactes et plus précises.

A côté leur insuffisance, comme renseignements, les lettres d'Adamoli renferment quelques détails trop minutieux et souvent trop vulgaires, pour être placés dans un écrit aussi sérieux que celui du rapporteur de la Commission de l'Académie. Cependant, nous croyons utile de faire connaître ceux qui ne manquent pas d'un certain intérêt, tout en rectifiant ce qu'ils peuvent avoir d'inexact.

Nous avons vu dans le rapport à l'Académie, que la découverte eut lieu le 1^{er} février 1766. M. Adamoli la place au mardi 4 du même mois (2) et ajoute que la jambe de cheval fut portée le 6 à l'Hôtel-de-Ville, à M. le Prévôt des marchands (3). Il dit de plus, que le lundi suivant 10, deux échevins (4), le grand voyer (5) et un commissaire de police (6) se transportèrent sur les lieux avec deux maçons, qui sondèrent l'endroit et n'yaperçurent qu'un gros tas de

(1) Artaud n'eut connaissance du rapport de M. de la Tourette que lorsqu'il fut publié en 1826, et les notes manuscrites de M. Delorme, acquises par M. Barre, sous-archiviste de Lyon, furent communiquées par lui à Comarmond qui les publia, en 1840, dans le mémoire que nous avons cité.

(2) Lettre du 25 février et du 25 mars.

(3) Charles-Jacques Leclerc de la Verpillière, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis.

(4) Jean-Joachim Reynaud, second échevin, et Claude Servan, ex-consul.

(5) M. Bertaud.

(6) Le sieur Coignet (voir la lettre du 25 mars). Cette visite est citée aussi dans le rapport de M. de la Tourette.